

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Directeur du Cabinet

Monsieur David CAMÉO
Directeur général de l'établissement public
Sèvres – Cité de la céramique
2, place de la Manufacture
92310 SÈVRES

Nos réf. : CC/1547/MMI

14 DEC. 2010

Monsieur le Directeur général,

Cher David,

Par décret du Président de la République, vous avez été nommé directeur général de l'établissement public Sèvres – Cité de la céramique à compter du 3 janvier 2010 pour un mandat de cinq ans.

En vous désignant, le ministre a souhaité prolonger l'action que vous aviez entreprise et vous confier l'essor de ce nouvel établissement. Par cette lettre de mission, je souhaite apporter des précisions sur les orientations qu'il vous appartiendra de mettre en œuvre au cours de votre mandat.

La création de cet établissement est l'aboutissement d'un processus destiné à doter le site de Sèvres d'un statut permettant l'exercice des missions complémentaires de la manufacture nationale de Sèvres et du musée national de la céramique réunis, en termes de production, de diffusion, de valorisation et d'enrichissement des collections. Le rapprochement de ces deux institutions doit ainsi favoriser leur développement conjoint et créer les conditions d'un projet d'envergure : celui d'un pôle national (en termes de réseau) et international de la céramique et des arts du feu. Votre projet de développement culturel devra donc appréhender l'ensemble des missions et fonctions du nouvel établissement.

Une des vocations de la Cité de la céramique est de conserver et de présenter les œuvres représentatives de la production de la céramique et des autres arts du feu. Il s'agit d'un ensemble patrimonial d'une extrême richesse et d'une grande diversité, l'une des plus importantes collections publiques au monde dans ce domaine. Ces initiatives devront s'inscrire dans les objectifs du ministère à l'égard de la *Culture pour chacun*.

Vous veillerez à poursuivre les efforts engagés pour l'accomplissement des missions fondamentales de conservation, d'étude et de mise en valeur des collections dont la Cité a la garde. Ces orientations seront formalisées dans un nouveau projet scientifique et culturel.

.../...

Il vous appartient en particulier de veiller à ce que soit mené à bien, avant la date limite de 2014, le récolement décennal des collections du musée national de la céramique imposé par le Code du patrimoine. Vous mettrez en œuvre un dispositif de gestion des collections de la manufacture s'inspirant de celui applicable aux collections du musée. Vous mènerez à bien la mise en commun des ressources à caractère scientifique et documentaire (archives, bibliothèques, mais aussi moules et modèles...) de la manufacture et du musée. Ces opérations entraînent logiquement la poursuite de l'informatisation et de la numérisation des collections, à la fois outils de bonne gestion et de diffusion auprès des publics, qu'il s'agisse des chercheurs ou du grand public.

Une attention particulière sera portée aux conditions de conservation des œuvres dans des réserves adaptées, à la poursuite de leur restauration ainsi qu'à la modernisation de leur présentation dans les espaces du musée. Une réflexion devra être menée sur la mise en valeur des différents bâtiments d'un point de vue patrimonial.

Ces projets s'inscriront dans un nouveau schéma directeur des travaux intéressant le site. Vous vous appuyerez sur les compétences scientifiques de la direction générale des patrimoines pour mener à bien ces transformations.

L'inscription de la Cité de la céramique dans son environnement doit lui permettre de jouer un rôle éminent dans l'accès du plus grand nombre à un patrimoine matériel et immatériel unique.

Au-delà de l'augmentation de la fréquentation du site de la Cité de la céramique, vous ferez de l'élargissement et de la diversification des publics une des priorités de votre action, en portant une attention particulière à la démocratisation de l'accès à la culture et à l'éducation artistique. En valorisant au mieux des atouts de l'établissement, vous vous attacherez notamment à développer les moyens permettant de faire connaître et partager à des publics nouveaux les œuvres et les savoir-faire dont elles témoignent. Vous développerez les occasions de sensibilisation et d'initiation à la création pour les publics. Des projets pourront notamment être menés en collaboration avec l'Éducation nationale. Vous vous attacherez à développer une politique d'amélioration de la qualité de l'accueil et des conditions de visite du public. Ces initiatives devront s'inscrire dans les objectifs du ministère à l'égard de la *Culture pour chacun*.

La coproduction d'expositions et les collaborations avec un réseau partenarial (musées français et européens, établissements de recherche et d'enseignement professionnel ou général...) renforceront le rayonnement de la Cité de la céramique. La construction de partenariats publics et privés solides avec l'ensemble du tissu culturel et économique et, de façon privilégiée, avec les collectivités territoriales proches, contribuera à l'accomplissement de l'ensemble de ces missions.

La création, la formation et la recherche sont au cœur du projet de l'établissement, qui doit poursuivre l'ouverture en direction de la création contemporaine, tout en gardant un juste équilibre avec l'édition des collections patrimoniales permettant de préserver des savoir-faire séculaires. La Cité de la céramique doit en effet devenir l'un des acteurs majeurs de la politique que je souhaite conduire en direction des métiers d'art et du design. C'est un enjeu artistique, scientifique et technique, par la poursuite des collaborations avec les créateurs, autour de la production d'œuvres d'exception, mais aussi économique, par la valorisation commerciale qui en découle.

.../...

Pour mener à bien ces projets ambitieux, l'établissement public bénéficie de collaborateurs dont les compétences scientifiques et techniques doivent être préservées et développées. Vous veillerez à accroître les marges de manœuvre en nombre d'emplois pour l'accomplissement de ces activités dans le strict respect du plafond d'emplois voté par le Parlement. Le maintien d'un bon climat social devra être une de vos préoccupations permanentes : vous veillerez à associer, en amont, les tutelles à toute proposition susceptible d'y contribuer.

L'ensemble de ce programme doit bien évidemment s'inscrire dans le respect scrupuleux des équilibres financiers des budgets correspondant à sa réalisation, tels qu'ils sont arrêtés chaque année par le conseil d'administration. Dans le contexte actuel de maîtrise de la dépense publique et de stabilisation de la subvention de l'État, vous poursuivrez l'accroissement de vos ressources propres, indispensable au développement du projet de l'établissement. La politique commerciale de l'établissement devra en outre faire l'objet d'une attention particulière et d'un plan d'affaires précis et détaillé, comprenant l'édition ou la réédition d'œuvres et de modèles générateurs de marges.

Je vous invite à exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent d'une part, à la sécurité des salariés et du public, d'autre part, à l'accueil des personnes handicapées. Je vous demande également, comme à tous les établissements de mon ministère, de prendre en compte les problématiques liées au développement durable. Vous aurez enfin à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par le ministère de la Culture et de la Communication au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'ensemble de ces objectifs seront repris et développés dans un contrat de performance signé entre l'État et votre établissement. Ce contrat devra être conclu d'ici la fin de l'année 2011.

Je souhaite que l'établissement public Sèvres – Cité de la céramique s'affirme comme un établissement de référence nationale et un outil essentiel de développement de la vie culturelle de notre pays. Je ne doute pas que vous saurez fédérer autour de cette ambition nouvelle l'ensemble des personnels.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amities

Pierre HANOTAUX

